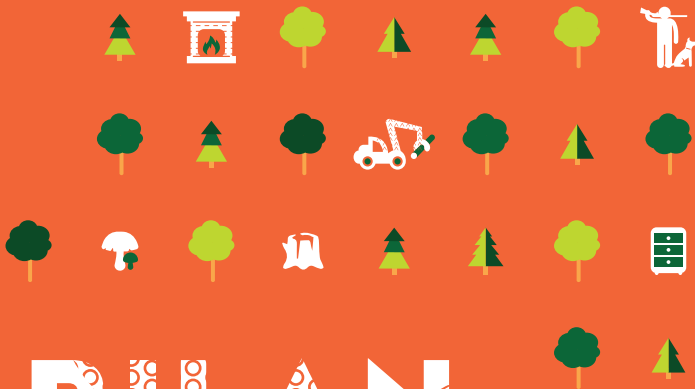


PLAN FORÊT-BOIS 2018-2022



BILAN DES ACTIONS 2018



Actions marquantes

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

Édito

Doté d'un budget de 3 millions d'euros, le nouveau plan forêt-bois 2018-2022 a pour ambition le développement de la filière forêt-bois autour de projets concrets, d'actions structurantes, créatrices de valeur, d'emplois non délocalisables, au bénéfice de la filière et de la dynamisation de notre territoire.

Ce document présente les principales réalisations issues des actions amorcées dès 2018, année de concertation, d'élaboration, puis d'adoption de ce nouveau plan.

Sans attendre, nos partenaires : Fibois 07/26, le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière), l'association des Communes Forestières de la Drôme et l'ONF (Office National des Forêts) se sont mis à l'œuvre pour amorcer au plus tôt les actions opérationnelles du plan. En Drôme, nous croyons tous dans le développement de cette filière.



Marie-Pierre MOUTON
*Présidente
du Conseil départemental
de la Drôme*



Christian MORIN
*Vice-Président
du Conseil départemental
de la Drôme
en charge des bâtiments,
du transport et de la filière bois*

Labellisation de deux ASLGF (Association Syndicale Libre de Gestion Forestière) existantes en GIEEF (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental Forestier)



- Le CRPF a réalisé le montage de deux dossiers de labellisations GIEEF (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental Forestier) pour l'ASLGF du Bas Dauphiné et l'ASLGF du Haut Pays de Dieulefit en partenariat avec le régisseur de chaque association et des présidents de celles-ci.
- Pour chaque ASLGF, la réalisation du dossier a demandé la rédaction d'un document de diagnostics (environ 12 pages), un tableau indicateur de suivi de la mise en œuvre du PSG, une cartographie des projets de dessertes forestières, des spécificités sur les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et sur la filière bois locale.
- GIEEF du Haut Pays de Dieulefit : 32 propriétaires pour 776 ha de forêt gérée par un DGD (Document de Gestion Durable) sur 7 communes de la Communauté de Communes de Dieulefit Bourdeaux (CCDB).
- GIEEF du Bas Dauphiné sur deux départements: 55 propriétaires (dont 27 en Drôme) pour 600 ha (dont 292 ha en Drôme) de forêt gérée par un DGD dont 34 communes du nord de la Drôme.

Enjeu 1

Rendre la forêt drômoise plus productive dans le respect de sa multifonctionnalité et d'une gestion durable

Action 3.1

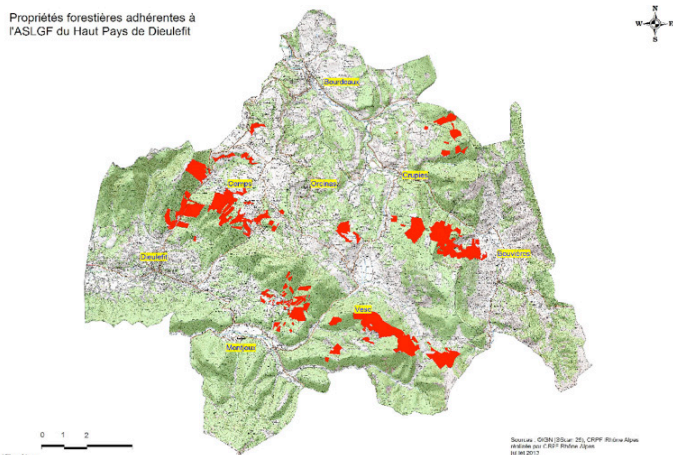
Consolidation des associations de gestion forestière type ASLGF

Objectifs :

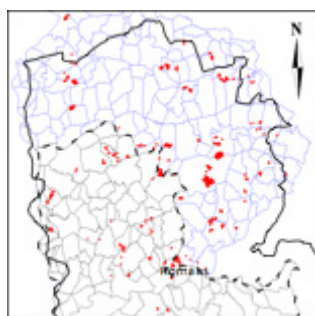
Animation des ASLGF existantes, afin de garantir leur pérennité et renforcer leurs activités

ASLGF du Haut Pays de Dieulefit

Propriétés forestières adhérentes à l'ASLGF du Haut Pays de Dieulefit



ASLGF du Bas Dauphiné



ENSEIGNEMENTS

Réussites

Une bonne implication du régisseur et des présidents des ASLGF qui ont contribué à la labellisation des deux premiers GIEEF de la Drôme qui sont également dans les tout premiers de France.

Difficultés

Un retard dans la validation du dossier, dû à une demande de complément d'éléments par la DRAAF non prévu initialement. Cette démarche étant récente, nous avons subi les aléas liés à ce nouveau statut.

Suite ?

Essayer de labelliser les deux autres ASLGF de la Drôme, notamment celle de la Pierre Sanglante pour 2019, celle de l'Ecrin St Médard étant encore en phase de lancement.

LES PARTENARIATS MOBILISÉS

La CCDB, l'agglomération de Valence-Romans, l'expert forestier des ASLGF, les présidents des ASLGF, la DRAAF et le financement de l'AMI-Dynamic Bois.

LE BILAN FINANCIER

Le CRPF a passé 25 jours financés par le Département (en plus d'autres journées financées par l'AMI-Dynamic Bois). Cela représente **10 000 €** d'aide départementale pour mener ces actions. Cette aide a en outre permis de financer le temps de travail complémentaire, et non prévu initialement pour répondre aux demandes de précisions de la DRAAF.

Projet de piste forestière : réalisation d'une analyse du terrain et d'une cartographie sur les communes de St Julien-en-Vercors et St Martin-en-Vercors

- Le massif forestier de la côte d'Herbouilly représente un enjeu d'exploitation important. Les peuplements en places sont intéressants, mais la desserte actuelle rend difficile et dangereuse l'exploitation des bois. Le CRPF était intervenu il y a déjà plusieurs années pour étudier la création d'une piste forestière. Ce projet avait ensuite été mis à l'arrêt en raison de la réticence des propriétaires.
- Dernièrement, le CRPF a été contacté par quelques propriétaires ainsi que par la scierie Blanc de Marches pour relancer le projet. Le CRPF est donc intervenu en proposant une cartographie et un nouveau tracé.
- La prochaine étape sera d'organiser des réunions avec les communes et les propriétaires, ainsi que des rencontres sur le terrain.
- Objectif : démontrer l'utilité de la création de cette nouvelle piste forestière.

Enjeu 1

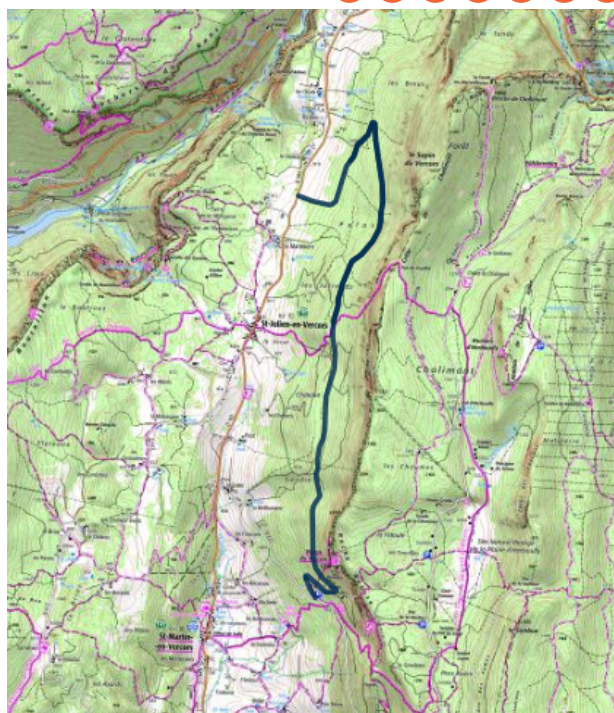
Rendre la forêt drômoise plus productive dans le respect de sa multifonctionnalité et d'une gestion durable

Action 2.2

Renforcer les animations en forêt privée pour faire émerger de nouvelles dessertes

Objectifs :

Mobiliser davantage la ressource forestière locale en soutenant la création de dessertes forestières



Piste et/ou route forestière d'environ 6 km pour desservir un massif de 400 ha, concernant plus de 80 propriétaires sur deux communes limitrophes, avec un volume potentiel de 700 m³/ha de bois mobilisable

ENSEIGNEMENTS

Réussites

Acceptation du projet par les communes.

Difficultés

Inertie pour la mise en place des réunions et des rencontres sur le terrain.

Suite ?

Poursuivre les démarches de sensibilisation auprès des propriétaires et des communes pour aboutir à un accord commun.

LES PARTENARIATS MOBILISÉS

Les communes de Saint Julien en Vercors, de Saint Martin en Vercors et Fransylva 26.

LE BILAN FINANCIER

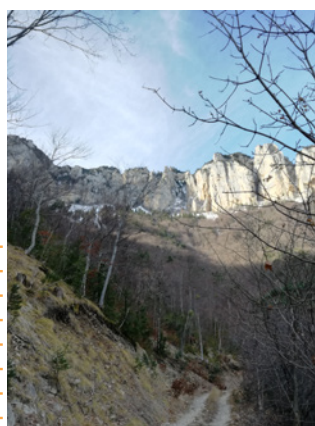
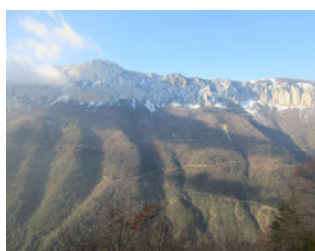
6 journées d'ingénierie technique passées par le CRPF sur cette relance de projet de piste forestière, soit **3 000 €** de subvention départementale (plus de 30 jours passés précédemment par le CRPF avant que le projet ne soit relancé) plusieurs échanges avec les communes concernées.

Étude de faisabilité pour la création d'une route forestière dans la forêt communale de Treschenu-Creyers

L'Étude de faisabilité de la Route Forestière de l'Eaupigne a pour objectif d'identifier l'ensemble des points techniques et réglementaires qui impactent le projet.

En forêt commune de la Treschenu-Creyers se posent les problématiques suivantes :

- Coût du projet et retour sur investissements
- Proximité d'une Réserve Biologique Intégrale et d'un site inscrit au titre du Paysage
- Nécessité de déposer une « demande d'évaluation environnementale au cas par cas » auprès de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)



Enjeu 1

Rendre la forêt drômoise plus productive dans le respect de sa multifonctionnalité et d'une gestion durable

Action 2.3

Mobiliser la ressource forestière - déblocage de projets de dessertes «complexes» en forêt publique

Objectifs :

Favoriser l'émergence de dessertes sur des projets complexes nécessitant des investissements importants en études pour affiner des points techniques, environnementaux, paysagers, fonciers, ou financiers avant de pouvoir envisager un engagement de la commune vers des investissements importants d'infrastructures forestières

ENSEIGNEMENTS

Réussites

Sans cette étude détaillée, le projet resterait bloqué au stade « d'idée » plus ou moins argumentée ; l'étude permet donc à la commune de se positionner et d'opérer des choix en toute connaissance de cause.

Difficultés

Les premières conclusions montrent que le projet reste déficitaire, recettes de bois déduites, mais dans une proportion qui peut rester acceptable (entre 5 et 10 % du montant du projet).

Suite ?

Les éléments de l'étude permettent d'établir un plan d'actions précis dans le temps :

- Acceptation des investissements financiers par la commune (demande de délibération de principe)
- Demande d'avis auprès de l'architecte des bâtiments de France
- Dépôt de dossier DREAL sur l'évaluation environnementale.

LES PARTENARIATS MOBILISÉS

L'ONF et la commune de Treschenu-Creyers.

LE BILAN FINANCIER

Une telle étude de faisabilité est de l'ordre de **5 000 à 10 000 € HT**, en fonction des contextes réglementaires. Les communes ne sont que rarement en capacité de mobiliser ces moyens là sans garantie d'éligibilité du projet de desserte.

LE BILAN TECHNIQUE

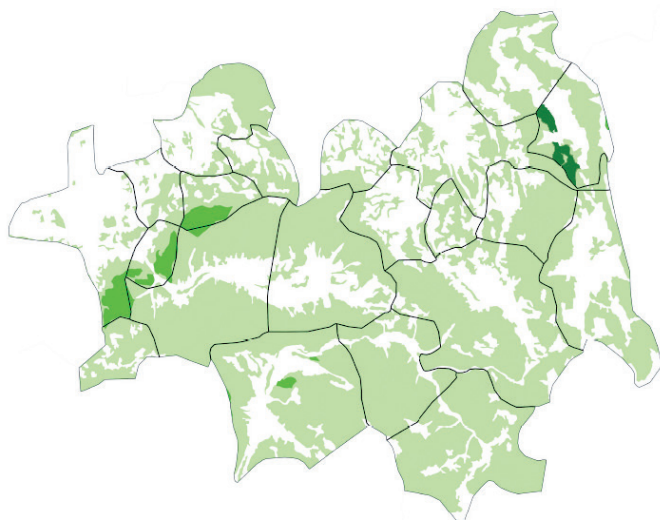
- 7 500 ml de route forestière avec création de 3 places de dépôt
- Coût estimatif des travaux : 245 000 € HT
- 100 ha de surfaces supplémentaires desservies
- Mobilisation de 7 000 m³ de bois sur 5 ans (qualité bois de chauffage)
- Projet rentable lors d'une 2e rotation de coupe dans 20 à 30 ans
- Projet finançable à 60% dans le cadre de la mesure 4.31 du Feader

Structuration du foncier forestier sur la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux



La forêt est un élément fort de la Communauté de communes Dieulefit Bourdeaux puisqu'elle couvre 66% de la surface du territoire. En raison du fort morcellement de la forêt, la Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux porte de nombreuses actions en faveur de cette filière. Parmi les actions portées : le regroupement des propriétaires forestiers privés afin d'exploiter les forêts durablement et de structurer des filières locales d'approvisionnement en bois (bois énergie principalement), le développement des synergies pastorales, l'élaboration d'un Projet Sylvicole Territorial avec l'association Sylv'ACCTES, l'organisation de journées de sensibilisation, la participation à des groupes de travail régionaux...

- L'association des Communes forestières a travaillé en partenariat avec la Communauté de Communes afin de monter un projet visant à structurer son foncier forestier.
- 3 axes identifiés : valorisation des parcelles forestières publiques, facilitation d'acquisition de forêts non gérées par les collectivités, constitution d'une base de données cartographique sur la desserte forestière. Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre de l'Appel à projet foncier de la Région ouvert sur la mesure FEADER 16.72.



Légende

- Forêts
- Communales
 - Domaniales
 - Privées

Carte des forêts sur la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux

Source : IGN – Communes forestières 26

Enjeu 4

Communiquer sur les enjeux de la filière forêt-bois sur notre territoire

Action 13.1

Sensibiliser les élus locaux à la thématique forêt-bois

Objectifs :

Sensibiliser les communes et EPCI aux enjeux auxquels le Conseil Départemental souhaite apporter des réponses à travers son plan forêt-bois : gestion forestière et mobilisation durable, bois-énergie, bois-construction, approvisionnement en circuit-court...

ENSEIGNEMENTS

Réussites

L'accompagnement du Département a permis aux Communes forestières de passer du temps avec le territoire pour la définition du projet et le montage administratif du dossier, en plus des jours dédiés par l'EPCI de Dieulefit-Bourdeaux.

Difficultés

Montage administratif très chronophage.

Suite ?

Projet programmé sur 2019 et 2020.

LES PARTENARIATS MOBILISÉS

La Communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux, les Communes forestières, SAFER (puis dans un 2^{ème} temps : CRPF, ONF, ASLGF du Haut-Pays de Dieulefit).

LE BILAN FINANCIER

Les Communes forestières ont passé 10 jours sur cette action, ce qui représente **3000 €**. Le projet déposé représente un coût total de **54 228,62 €**, faisant appel à **27 114,31 €** de FEADER, dont **11 142,58 €** pour les Communes forestières. La subvention départementale aura donc permis de lever des fonds pour mener un projet ambitieux sur 2 ans avec un territoire drômois.

La modernisation des équipements productifs des entreprises de la filière bois est un levier essentiel de leur productivité et compétitivité.

De 2015 à 2017, 26 projets d'investissements ont été soutenus par le Conseil Départemental (7 Entreprises de Travaux Forestiers, 3 transporteurs, 5 scieries, 7 menuiseries et 4 charpentiers).

L'action du Département consiste à accompagner la modernisation des entreprises du territoire en complément des dispositifs existants, notamment les mesures Feader 6.42 et 8.61 et les aides du plan régional en faveur de la filière forêt-bois.

Enjeu 2

Développer la compétitivité de la filière bois drômoise et ses débouchés

Action 5

Accompagner la modernisation et l'innovation des entreprises d'exploitation forestières, des entreprises de travaux forestiers, de bois-énergie, des transporteurs de bois ronds, des entreprises de la 1^{ère} et seconde transformation

Objectifs :

Moderniser les équipements productifs des entreprises de la filière bois drômoise permettant de renforcer la mobilisation du bois en circuit court

ENSEIGNEMENTS

Réussites

Valeur ajoutée de l'accompagnement de l'Interprofession Fibois qui aide au montage des dossiers de demande de subvention.

Amélioration de la productivité des entreprises grâce à l'acquisition de matériels productifs plus performants ainsi que des conditions de travail de leurs salariés.

Accompagnement des ETF (Entrepreneurs de Forestiers) : 4 personnes accompagnées pour leur installation, formations sur la sécurité et la réglementation, réunions d'informations sur la réglementation forestière. Un projet d'engagé avec Réseau Radio Sécurité Dauphiné pour développer une possibilité d'alerte des secours en cas d'accident sur les zones blanches du Vercors grâce aux réseaux radios.

Difficultés

Difficultés pour obtenir les prêts bancaires d'où un recours accru au crédit-bail ; pas de projet en 2^{ème} transformation car règlement d'aides Feader en vigueur non adapté à ce type d'entreprise.

Délai très long de la part de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) pour l'installation des jeunes ETF.

Suite ?

Poursuivre l'accompagnement des entreprises pour améliorer leurs performances et générer de nouveaux investissements à court ou moyen terme.

Poursuivre l'accompagnement des ETF, maillon essentiel pour la mobilisation des bois.



LES PARTENARIATS MOBILISÉS

L'Interprofession Fibois Ardèche-Drôme, Céribois sur certaines thématiques.

LE BILAN FINANCIER

6 entreprises accompagnées et soutenues financièrement (2 transporteurs de bois ronds, 1 producteur de bois-énergie, 2 entreprises d'exploitation forestière, 1 entreprise de travaux forestiers). Montant d'aides départementales : **142 4000 €** ayant permis de lever **236 000 €** d'aides publiques complémentaires (Europe et Région).

En 2014 et 2015, un important travail co-réalisé par le Département de la Drôme et FIBOIS, en lien avec la profession, a permis d'aboutir à des propositions de réactualisation de l'arrêté préfectoral et des itinéraires de transport des bois ronds. Ce travail a débouché sur un nouvel arrêté n° 2016043-0021 du 10 février 2016. Cet arrêté préfectoral permet le transport des bois ronds à 48 tonnes de PTRAs pour des ensembles à 5 essieux et 57 tonnes de PTRAs pour des ensembles à 6 essieux et plus.

De ce travail ont découlé des procédures : les Autorisations Dérogatoires de Transport des Bois Ronds (ADTB) pour les Routes Départementales qui ne sont pas dans l'arrêté préfectoral, ainsi qu'une cartographie recensant les itinéraires autorisés de l'arrêté, ceux autorisés par voie dérogatoire, ou non autorisés.

Lors de la réunion du 23 novembre 2018, la Direction des Déplacements a présenté aux transporteurs et donneurs d'ordre :

- Les différentes catégories d'itinéraires pour le transport des bois ronds
- Les différentes réglementations existantes (AOT, Arrêté...)
- Les procédures à suivre pour demander une autorisation de charger ou de décharger en bordure des routes départementales.



ENSEIGNEMENTS

Réussites

Rappel des responsabilités des professionnels et du Département de la Drôme au regard de l'utilisation et entretien du réseau routier départemental ; Outils communiqués aux transporteurs, donneurs d'ordre et gestionnaires pour respecter les procédures réglementaires (fiches de procédure, cartographie...).

Difficultés

Appropriation de la procédure de demande d'ADTB par les professionnels et les CTD ; changement des habitudes de fonctionnement des professionnels quant à l'utilisation du réseau routier en local, lien à faire sur certains secteurs avec les voiries communales qui permettent l'accès aux massifs.

Suite ?

Réaliser un état des lieux des « chargeurs » et « aires de stockage hivernal » existants ou à mettre en place, avec un plan d'actions opérationnelles d'amélioration de ces équipements (investissement ou usage), en lien avec l'ONF sur le secteur du Vercors.

Enjeu 1

Rendre la forêt drômoise plus productive dans le respect de sa multifonctionnalité

Action 4

Améliorer les conditions de transport des bois ronds sur les routes départementales

Objectifs :

Informar sur la réglementation du transport des bois ronds dans le département de la Drôme et inciter les professionnels à la respecter ; Créer du lien entre les professionnels et les CTD (Centres Techniques Départementaux) pour favoriser la mobilisation des bois tout en préservant l'intégrité des routes départementales et la sécurité des usagés



LES PARTENARIATS MOBILISÉS

L'Interprofession Fibois Ardèche-Drôme, la Direction des Déplacements du Conseil départemental, les CTD (Centres Techniques Départementaux), les transporteurs de bois rond et donneurs d'ordre de la filière.

LE BILAN

Une trentaine de professionnels informés et sensibilisés, une procédure d'ADTB retravaillée, une carte des itinéraires vérifiée, remise à jour avec les contacts des différents CTD. Diffusion de la cartographie des itinéraires à la profession pour leur permettre de vérifier les possibilités de transport des bois ronds sur leurs coupes de bois et d'anticiper les éventuelles demandes d'ADTB.

CHIFFRES-CLÉS



La filière forêt-bois dans la Drôme



**51% DE LA SURFACE
DÉPARTEMENTALE BOISÉE**



74% DE FORÊTS PRIVÉES
environ 40 000 propriétaires



863 ENTREPRISES
1 826 SALARIÉS



206 MILLIONS D'EUROS
DE CHIFFRES D'AFFAIRES

Contact

Sandrine Lécuyer

Chargée de mission Forêt-Bois

**Service Développement Agricole,
Agroalimentaire et Bois (SDAAB)**

Direction Economie Emploi Insertion

**Conseil Départemental de la Drôme
- Hôtel du Département**

26 avenue du Président Herriot
26 026 Valence Cedex 9

Tél : 04 75 79 82 69

Mél : slecuyer@ladrome.fr

ladrome.fr

 la Drôme, le Département

 @La_drome

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT